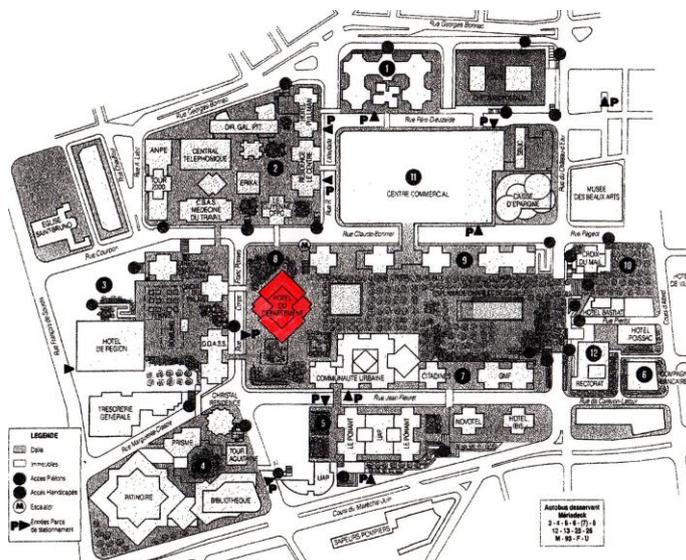


BORDEAUX MERIADECK - LA PREFECTURE



Photo Sauvegarder Mériadeck



1. IDENTITE DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

Nom usuel du bâtiment : LA PREFECTURE
Variante du nom : Conseil Départemental

Numéro et nom de la rue : Esplanade Charles de Gaulle - îlot 8
Ville : Bordeaux 33000
Pays : France

PROPRIETAIRE ACTUEL

Nom : Conseil Général de la Gironde
Adresse : Immeuble Gironde - esplanade Charles de Gaulle
33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 99 33 33

ETAT DE PROTECTION

Type : Situé dans le périmètre de la ville Bordeaux inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO
Date : 2007
Type : Plan Local d'Urbanisme de Bordeaux-Métropole
Date : 2006, modifié en 2014 - fiche B 9029 - PLU décembre 2016

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

Nom : Ville de Bordeaux
Adresse : Hôtel de Ville, Place Pey-Berland - 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 10 20 30

2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

Commande

1973

Architectes

Pierre Dufau - Jean-Pierre Dacbert

Autres architectes et intervenants

G.L. Dengler

Ingénieurs

Cap Ingelec (travaux de 2010)

CHRONOLOGIE

Date du concours	1973
Date de la commande	1974
Durée du chantier	1975 - 1977

Usage

Les bureaux sont occupés par le Conseil Départemental (propriétaire) et la Préfecture
Une cafétéria - restaurant pour le personnel - accueil du public - poste de police - 2 logements dont un pour le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde.

Etat du bâtiment

Le bâtiment est en très bon état.

Les aménagements extérieurs, en revanche, sont laissés à l'abandon, quand ils ne font pas l'objet de destruction: bassins vides, escalator entre la rue et la dalle condamné, jardinières détruites, plantes non remplacées, etc....

Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes

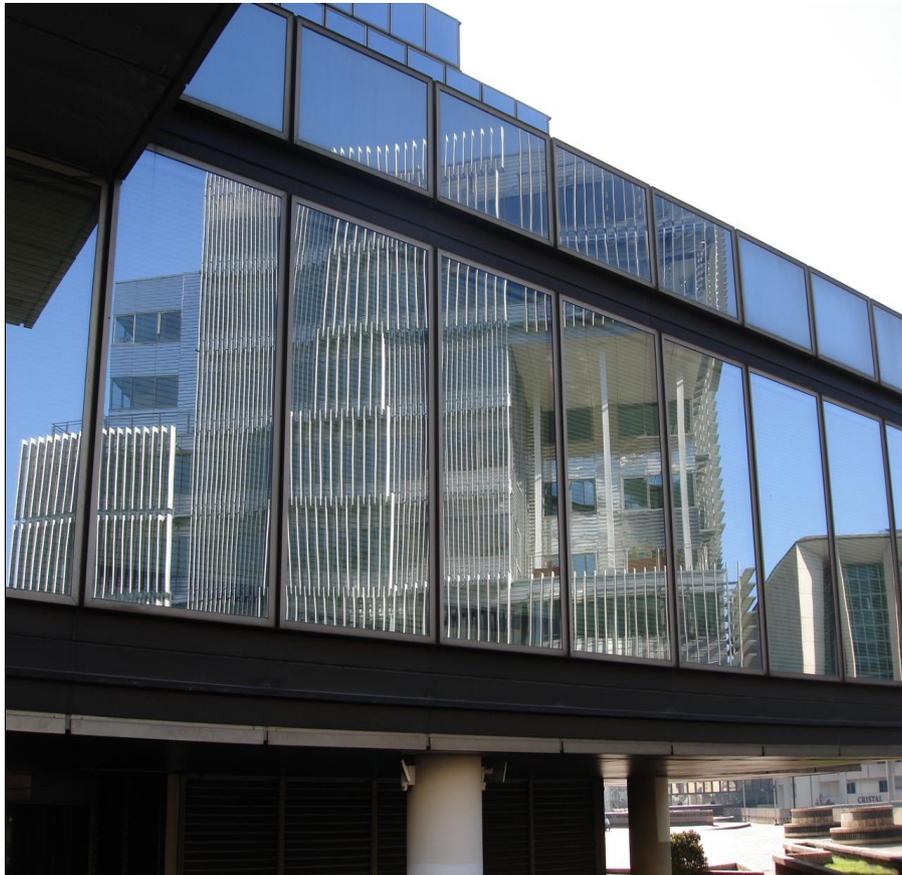
1990 : suppression de la zone d'atterrissage pour hélicoptères lors de la réfection du toit terrasse

2008/2010 : réaménagement interne des bureaux et des locaux techniques (chauffage et refroidissement)

3. DESCRIPTION DU BÂTIMENT

Les locaux de l'hôtel de Saige, situé entre la rue Esprit des Lois et le cours du Chapeau Rouge, ne correspondant plus au besoin de l'administration moderne, le Conseil Général décide en 1973 la construction d'un nouveau bâtiment pour accueillir les services de la Préfecture de Gironde. Un concours restreint est lancé auprès de quatre agences girondines et de deux parisiennes. Le lauréat est désigné en 1974, il s'agit de l'agence de Pierre Dufau et Jean-Pierre Dacbert. Le bâtiment est mis en service en 1979, et abrite, outre les services de la Préfecture, le Conseil Général, propriétaire de l'immeuble.

L'emplacement retenu pour ce bâtiment est en fond de perspective du grand parc central du quartier. Mais les architectes n'ont pas choisi de refermer le parc sur lui-même en marquant la limite de la perspective, mais ont au contraire cherché à effacer le bâtiment et à démultiplier le parc, en habillant les façades de leur bâtiment de glaces réfléchissantes, les façades de l'édifice en diagonales dégageant de nouvelles vues sur le parc dans toutes les directions.



Préfecture, les vitres réfléchissantes. Photo Sauvegarder Mériadeck



Reflets anciens et modernes

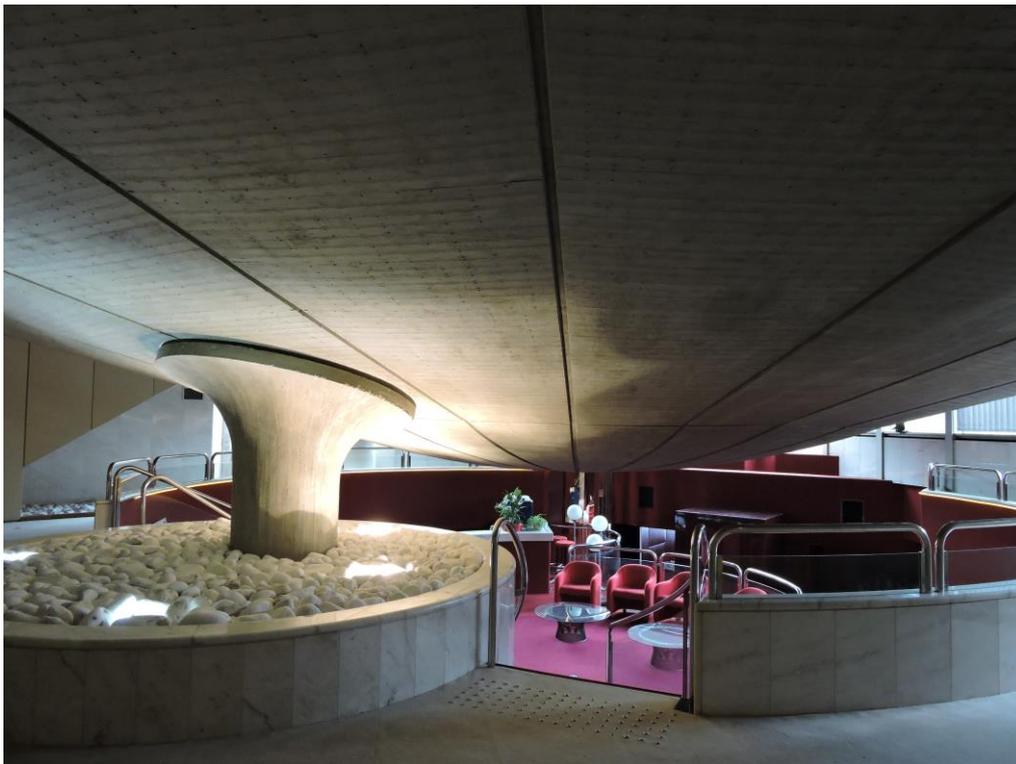
Le projet retenu à l'issue du concours ne répond pas à l'intégralité du cahier des charges jusqu'alors imposé à la totalité des constructions du quartier : si les hauteurs et gabarit sont respectés, tout comme le rétrécissement du niveau rez-de-dalle, la palette de teinte des matériaux se trouve restreinte, et le plan cruciforme est très adapté. La partie émergente de la dalle se compose en effet de deux cubes, posés en diagonale par rapport à l'axe du parc central, s'interpénétrant. La figure est répétée en base du bâtiment, par deux plateaux en retrait. La superposition de ces figures crée au final une forme s'apparentant d'avantage à une étoile qu'à une croix à proprement parler.

Le bâtiment, culminant à 43 m NGF, a une hauteur de 32 m par rapport à la dalle. A l'inverse des autres bâtiments du quartier, son niveau zéro correspond au rez-de-rue (et non au rez-de-dalle). Ainsi, malgré sa faible hauteur par rapport aux autres constructions du quartier, l'immeuble de la Préfecture est l'un des rares immeubles de grande hauteur (IGH) du quartier. Le coût du bâtiment estimé avant travaux était de 95 268 521 FF.

Le bâtiment se compose de 42 768 m² de bureaux, répartis sur 6 niveaux, un étage technique, 3 de parking (492 places de stationnement) sous la dalle, ainsi qu'un restaurant pour le personnel en rez-de-rue donnant sur un atrium. Les derniers niveaux sont occupés par deux logements de fonction pour les hauts fonctionnaires (initialement prévu pour le préfet, qui loge finalement à l'hôtel de Desmond).

Le bâtiment dissocie clairement les activités liées à la Préfecture de celles du Conseil Général. Le bâtiment s'ouvre à la fois sur la dalle et sur la rue, répartissant des locaux réservés à l'accueil du public sur les deux niveaux.

Située légèrement en contrebas par rapport au niveau de la dalle, la salle du Conseil bénéficie d'une vue rasante, au niveau du sol, sur le parc. La salle repose sur un unique poteau, sorte de "corolle de béton", mise en valeur au centre de la cafétéria réservée aux élus.



La corolle et un salon d'attente



La Corolle : soutien de la salle des élus - 2017



Préfecture : la Corolle – 2017



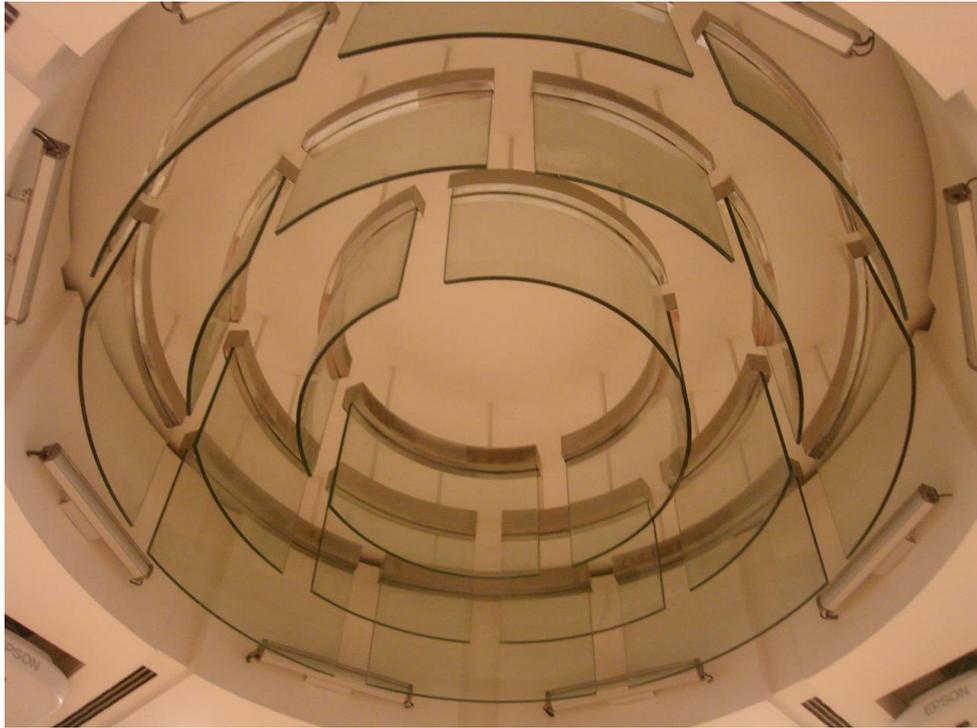
La Corolle : élément de support en périphérie - 2017



Préfecture - Salle du conseil - 2017



Salle du conseil



détail de l'éclairage central



Bar des élus – lampe Panthella par Verner Panton (Danemark) éditée par J.L.Poulsen



Mobilier du salon par Florence Knoll Bassette



Mural représentant les 27 communes MM. Olive, Leudes et Sanchez 1982 - bois



Ensemble du mobilier Eero Saarinen édité par Knoll

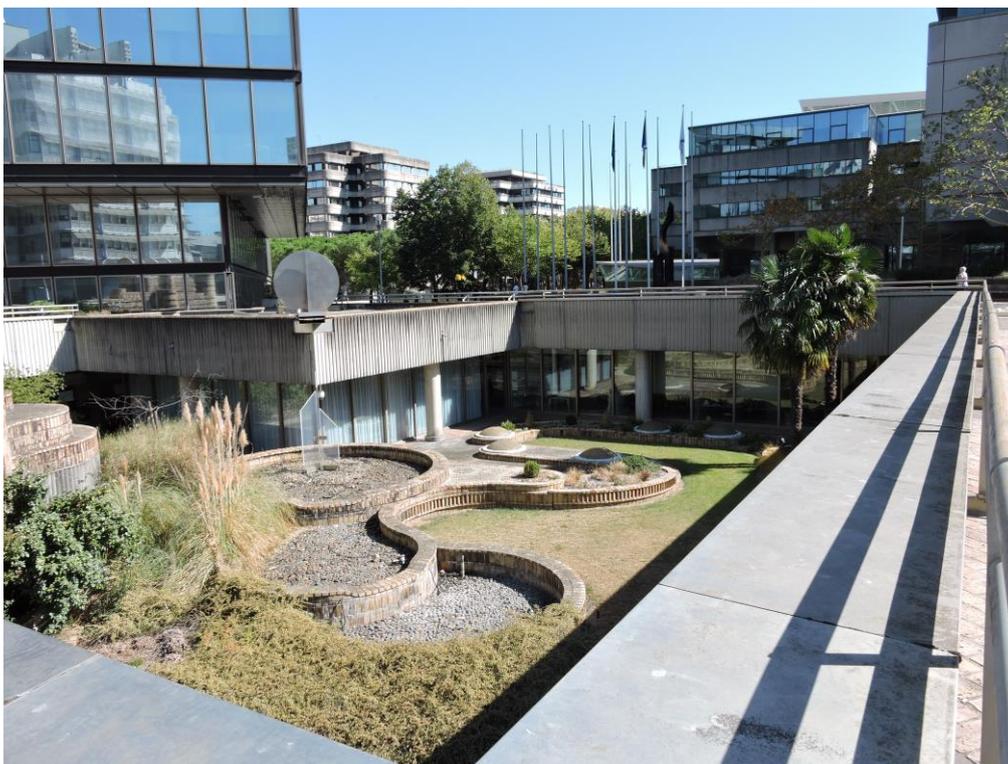


Panneau de carreaux de pierre créé sur place par Philippe Scrive (Québec/Paris)



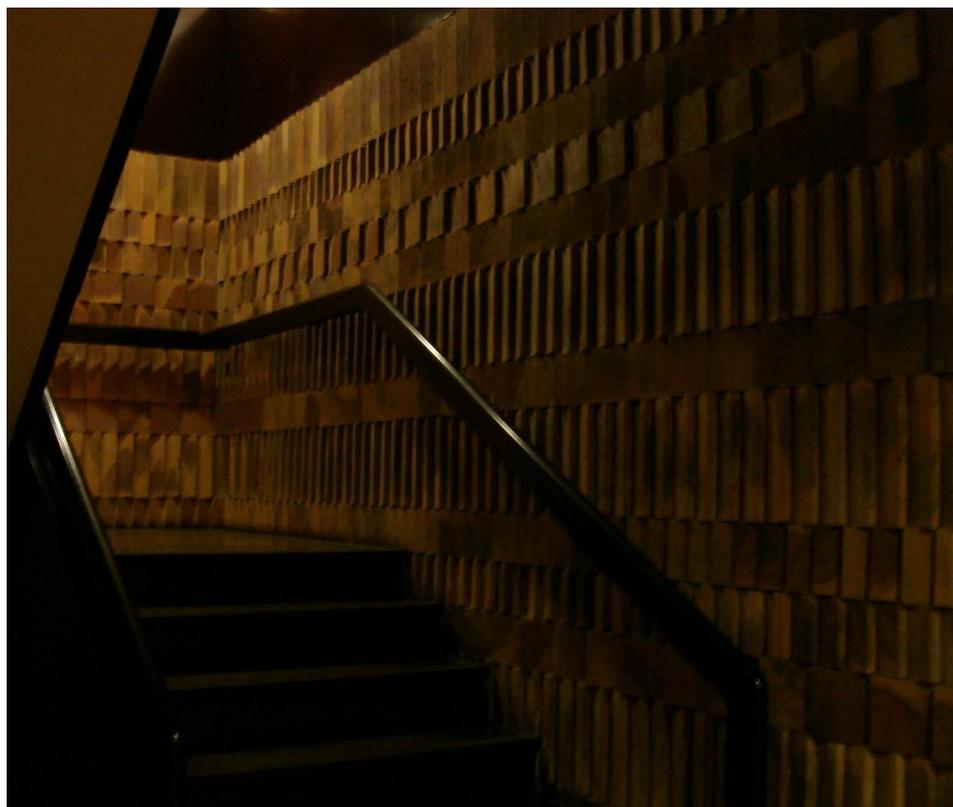
Table et chaises Tulipe de Eero Saarinen (Finlande- USA) édité par Knoll

Le restaurant du personnel s'ouvre totalement sur un atrium végétalisé, visible depuis la dalle, dont les aménagements sont très soignés, et reprennent ceux de la dalle. Une figure de brique remonte de l'atrium jusqu'à la dalle : elle comprend un escalier de secours mais constitue également la naissance d'un ascenseur, alors prévu lors de la construction du bâtiment. En effet, un second corps de bâtiment, de forme cubique, était envisagé sur la dalle, au niveau de cette excroissance. Cette extension, jamais réalisée, était déjà représentée sur les maquettes de présentation du projet de la Préfecture.



Patio du restaurant des personnels

Le bâtiment, entièrement vitré, s'ouvre totalement vers l'extérieur. Pour renforcer cette transparence, les sols intérieurs sont traités comme les aménagements de la dalle (pierre, terre cuite, formes organiques, etc....): la dalle se prolonge à l'intérieur du bâtiment.



Escalier intérieur en briquettes flammées

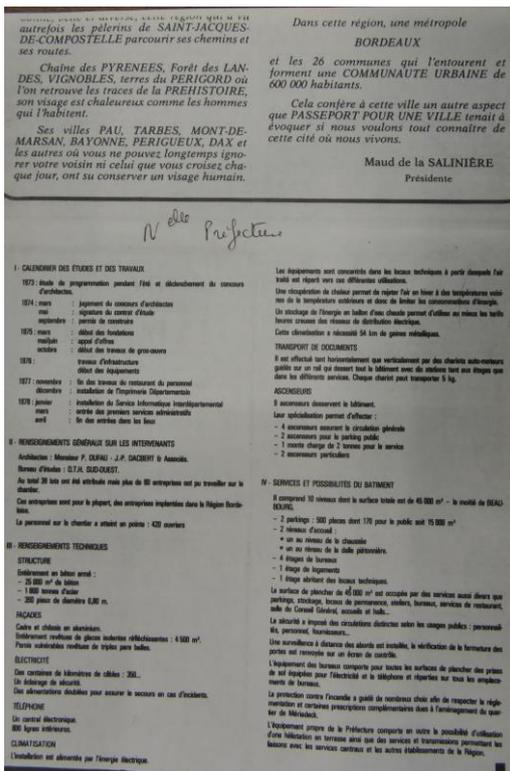
Les aménagements de la dalle, autour du bâtiment, ont bénéficié également d'un soin particulier : les matériaux du sol se relèvent pour créer de larges jardinières aux formes organiques, un amphithéâtre; les bouches d'aération et autres organes techniques sont intégrés dans un décor architecturé et végétalisé. Ces espaces sont malheureusement laissés à l'abandon. Une partie des jardinières a déjà été détruite, et simplement remplacée par des briques au sol, à la finition différente des autres aménagements, laissant un vide inoccupé et sans fonction. Certains aménagements ne font l'objet d'aucune autorisation ni aucune considération de l'existant et sont placés uniquement à des fins pratiques, comme la couverture pare-soleil de la salle informatique des bureaux du Conseil Départemental.



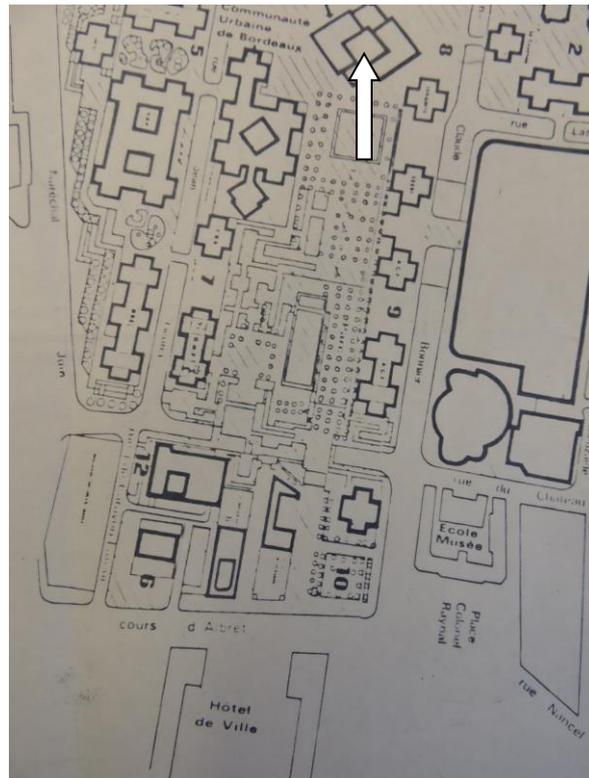
La sculpture de Pierre Sabatié



Photo Sauvegarder Mériadeck - Maquette Archives Bordeaux Métropole



La Préfecture



La Préfecture

4. RAISONS JUSTIFIANT LA SÉLECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

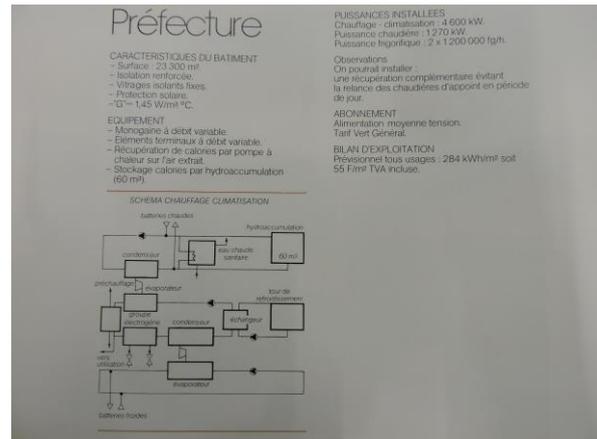
1 - appréciation technique

La Préfecture n'exprime pas sa structure en façade: la structure de béton disparaît derrière les murs rideaux en verre réfléchissant des façades. A l'intérieur, la salle du Conseil dont l'accès est malheureusement réservé aux seuls élus, permet de découvrir le poteau sur lequel elle repose en totalité et qui constitue ainsi l'unique élément mis en avant : il vient organiser l'espace et est mis en scène au niveau du bar avec un plafond courbe en corolle qui constitue le sol de la salle du conseil.

Le choix de façades entièrement vitrées permet un grand confort avec des locaux clairs. La nuit, ces façades perdent leur effet miroir pour révéler l'espace des bureaux, et animer visuellement la dalle.

Dès sa conception, la Préfecture a bénéficié du réseau de géothermie.

Les espaces de bureaux comme ceux accueillant du public ont bénéficié d'une structure permettant de s'adapter aux évolutions du bâtiment. De nombreuses campagnes de rénovations, restructurations de ces espaces, et de mise aux normes techniques ont pu avoir lieu, sans jamais dénaturer le bâtiment.



La Préfecture

2 - appréciation sociale

C'est un des bâtiments qui fait partie du pôle administratif indispensable à la ville (permis de séjours, cartes grises, etc....).

Il contribue largement à la vie du quartier, offrant au public de multiples services préfectoraux. Il abrite également les élus du Conseil Général. Le logement du Secrétaire Général est occupé.

En revanche, son accès principal reste celui depuis la rue, et ne génère donc que peu d'animation directement sur la dalle.

Les nombreux aménagements sur dalle permettent aux piétons de s'asseoir, se détendre, s'isoler du reste de la dalle, de contempler à certains endroits le trafic de la rue. Ces aménagements sont souvent le décor de fond de séances photos, tournages de vidéo, etc....

3 - appréciation artistique et esthétique

Le bâtiment est situé en fond de parc et les architectes n'ont pas souhaité bloquer la perspective, comme l'aurait supposé le plan d'ensemble de la composition plutôt classique, mais au contraire la prolonger, démultiplier les vues sur le jardin.



Mosaïque de Jacques Bertoux



Mosaïque de Jacques Bertoux



Portes d'entrée salle des Conseils : Pierre Sabatier

Ce travail de lien du bâtiment avec son environnement se traduit également par le choix des matériaux qui sont utilisés à l'intérieur comme à l'extérieur de la construction. On retrouve sur les murs des couloirs et des escaliers la même brique flammée qu'en extérieur. On retrouvera ce dialogue intérieur/extérieur dans le bâtiment de la Caisse d'Épargne d'Edmond Lay.

Les aménagements intérieurs bénéficient d'un travail soigné, avec une riche palette de matériaux. La volonté d'exprimer un certain luxe est clairement affichée, des artistes tels que Victor Vasarely et Pierre Sabatier sont appelés à collaborer au projet.

La décoration intérieure fait également l'objet d'un soin particulier et on peut encore voir dans le hall d'accueil les lustres d'origine ainsi que la grande tapisserie de Vasarely, commandée au titre du 1% Malraux.



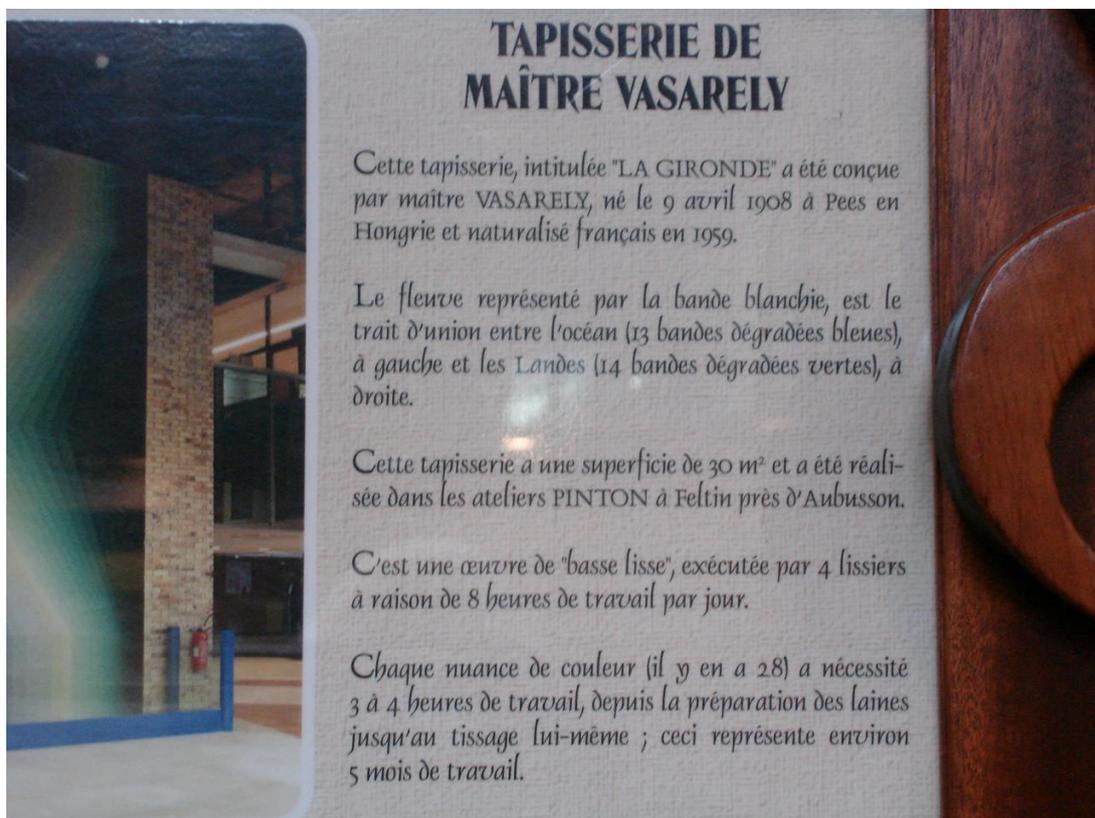
Le 5° niveau : traitement des sols et murs.



Hall d'accueil : le lustre



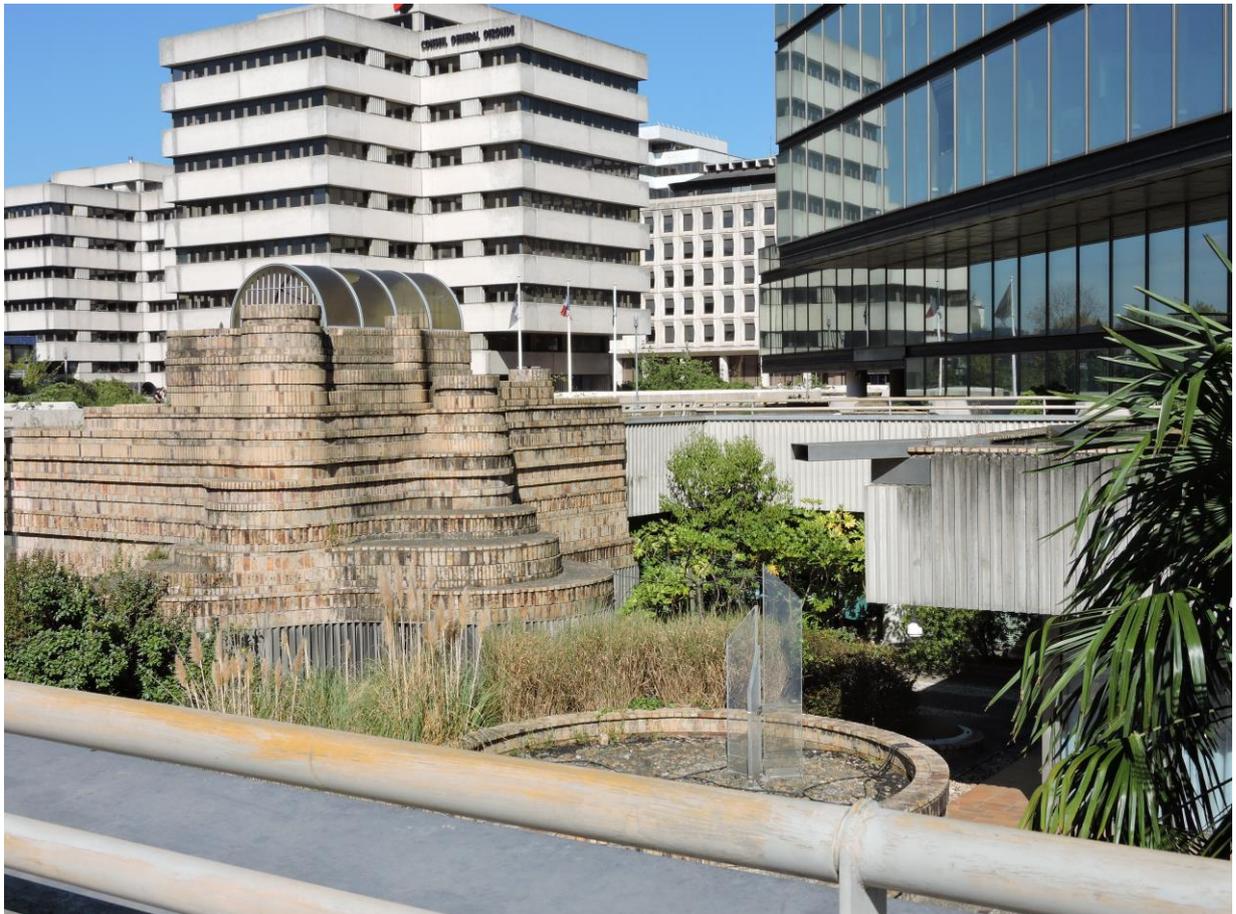
Vasarely : La Gironde – tapisserie créée à la construction



Enfin, un soin très particulier a été apporté au traitement des espaces sur la dalle, que ce soit sur le jeu des bassins, ou sur les jardinières, degrés, pavages, intégrations des organes techniques (bouches d'aération, etc....), mis en scène afin de mieux se fondre dans leur environnement.



Photos Sauvegarder Mériadeck



Photos Sauvegarder Mériadeck



Préfecture : l'amphithéâtre



Préfecture : les bassins

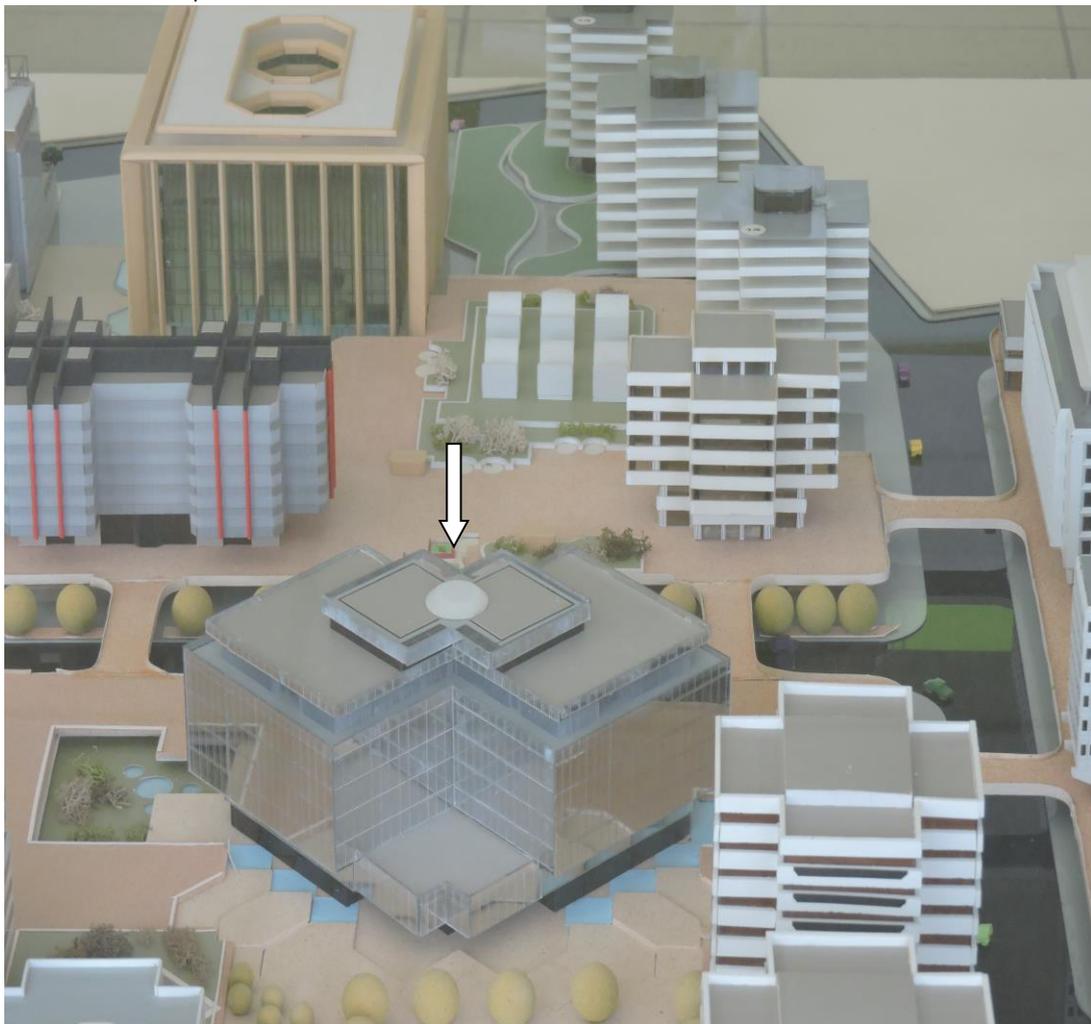


Photo Sauvegarder Mériadeck - Maquette Archives Bordeaux Métropole

4 - arguments sur le statut canonique (local, national, international)

La Préfecture clôt la perspective autour du jardin central du quartier Mériadeck. Sans respecter la totalité des exigences du cahier des charges alors imposé à toutes les constructions du quartier, le bâtiment se joue de certaines règles en les détournant, et parvient à s'intégrer dans la composition d'ensemble, sans la dénaturer.

L'aménagement des abords participe à la qualité de la construction.

Le bâtiment est inscrit dans le périmètre déterminé par Jean Royer et Jean Willerval pour la rénovation urbaine du quartier de l'hôtel de Ville.

5 – évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

Pierre Dufau a été désigné lauréat du concours après sa mort et n'a jamais vu sa réalisation achevée.

DOCUMENTATION / ARCHIVES

Archives écrites, correspondance, etc...

Archives Municipales de la ville de Bordeaux

Fonds moderne des archives 538 O 1

Fonds Mériadeck de la Mémoire de Bordeaux

Publication EDF : Bordeaux Mériadeck, tout électrique, 1980

P.C. 74 Z 0551 : correspondance, permis de construire et tous documents inclus.

Cap Ingelec : dossier janvier 2001 Préfecture de la Gironde.

IFA - Cité de l'Architecture et du Patrimoine : fiche descriptive du fonds Dufau FRAPN02

BORDEAUX-MERIADECK, Construction Moderne, n°33, revue du centre d'Information de l'Industrie Cimentière, Paris, mars 1983.

Dessins, photographies, etc...

Site internet Pierre Dufau.

Photographies et dessins récents :

La Préfecture : Archives municipales

Photographies Sauvegarder Mériadeck